

Le May Infos

N°34
AVRIL 2018

www.lemaysurevre.com



Vie municipale

Le Budget

Vie associative

Retour sur..

Dossier **Espace Intergénérationnel**



2

Édito du Maire

3 à 17

Vie municipale

Le budget
Rapports des commissions
État Civil
Arnaque acte État Civil
Minorité
Restaurant scolaire
Civilités de printemps
Amandine Brossier
Comité Consultatif de Jeunes
Bulletin municipal
Statistiques
Pass Tennis
Recensement
Carte d'identité et passeport
Jean Dixneuf
Correspondant Ouest-France
Une bibliothèque au May
L'espace intergénérationnel
Le centre de secours
Calendrier des manifestations
Tri des emballages

18

Culture

Spectacles
Burkina

20

Écoles

École Jean Moulin
École Notre dame
Collège St Joseph
Famille d'accueil

22 à 27

Vie associative

Bande à part
Club des jours heureux
Énergie Basket
Club photo
Tennis de table
Classe 57
En K danse
Énergie Volley
Gym La Caravelle
Tennis
La Galipette
La p'tite Récré
Hand ball
Les Déraillés
Maychantant

28

Retour sur...

Vœux du Maire
Soirée des associations
La Baronnerie



Le mot du maire

Madame, Monsieur

Traditionnellement, l'édition d'avril du May info est consacrée à l'élaboration du budget. Depuis plusieurs années, les dotations d'État étaient en baisse importante, entraînant ainsi, malgré nos efforts de gestion, une baisse régulière de notre capacité d'autofinancement.

L'élection présidentielle de mai 2017 a changé la donne avec le maintien de ces dotations et en contrepartie, un encadrement très fort des dépenses de fonctionnement pour les intercommunalités.

C'est dans ce contexte nouveau que nous avons pu dégager une capacité d'épargne bien supérieure à ce qui était projeté en mars 2017. Plus de recettes, moins de dépenses, le contexte a été favorable.

Voilà pourquoi j'ai proposé, lors de l'élaboration de ce budget, de ne pas augmenter les impôts cette année. Nous verrons l'an prochain si cette pause peut être durable ou pas.

Cette situation très saine nous permet donc de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés soit : la réalisation de la maison de santé et celle de l'espace intergénérationnel pour lequel nous attendons des subventions d'investissement importantes et la réfection de la toiture de la salle de sports n°2.

Au-delà des chiffres, notre commune reste dynamique, les ventes et réservations de terrains sur le site de la Baronnerie le confirment. Vous le constaterez aussi à travers la lecture des projets des associations et des portraits des personnes qui s'engagent dans la réussite et l'effort.

Encore un grand merci encore à tous ceux qui œuvrent pour son rayonnement et dont ce numéro se fait l'écho.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire, Alain Picard

TOUTES LES INFOS SUR...

- Restaurant scolaire
- Bibliothèque au May-sur-Èvre
- L'espace Intergénérationnel



9



14



13

Le budget

FINANCES COMMUNALES 2017

L'analyse du réalisé de fonctionnement 2017 fait apparaître, par rapport à 2016, une baisse de nos charges de 10.300 € soit -0.37%, et une hausse de nos produits de 63.200 € soit +1.93% (Les produits liés aux remboursements de charges de personnel, sont déduits des charges de fonctionnement).

Ainsi l'exercice 2017 dégage un résultat de fonctionnement de 582.377 € contre 508.800 € en 2016. (+73.577 €).

La CAF (Capacité d'Autofinancement Brute : différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement qui réintègre la dotation aux amortissements) d'un montant de 692.467 € sur 2016, s'élève à 777.553 € en 2017, soit une hausse de 85.086 €.

EVOLUTION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ET C.A.F.

	réalisé 2016	budget 2017	réalisé 2017	budget 2018
Résultat	508 800 €	350 000 €	582 377 €	400 000 €
C.A.F.	692 467 €	535 000 €	777 553 €	590 032 €

La C.A.F. représente le disponible pour rembourser nos emprunts et réaliser nos investissements futurs.

Ce résultat 2017, bien meilleur que prévu, s'explique par la prudence dont nous avons fait preuve lors de l'élaboration du prévisionnel 2017 et par les variations suivantes au regard du réalisé 2016.

Eléments positifs

(R-recettes supplémentaires et E-économies)	197.400 €
R FPIC (fonds péréquation intercommunal) *	56.200 €
R Droits de mutation	41.000 €
R Impôts : actualisation valeur locative 0.40% + augmentation taux 1.5%	37.400 €
E Travaux de voirie extra-muros	30.100 €
R Compensation de l'Etat sur dégrèvements années antérieures indûment retenus	19.000 €
R FCTVA sur charges de fonctionnement	7.500 €
E Intérêts des emprunts	4.700 €
E Charges de personnel	1.500 €

* Basé sur le principe de la solidarité, le FPIC est alimenté par les ressources fiscales des intercommunalités et communes, dont la richesse excède un certain seuil. Ce fonds est destiné à apporter des dotations nouvelles à des territoires moins favorisés. Ainsi, l'ADC (Agglomération Du Choletais) abonde à ce fonds de façon croissante, et en tant que commune membre, nous avons versé 82.000 € sur 5 ans.

Depuis la fusion avec la communauté du bocage, et l'adhésion des communes du vihierois, l'ADC est toujours redevable, mais devient également bénéficiaire. Aussi sur 2017, nous avons payé 20.300 € et reçu 43.800 € soit un gain de 56.200 € par rapport à une dépense payée sur 2016 de 32.700 €.

Eléments négatifs

(P-pertes et D-dépenses supplémentaires)	120.600 €
P Baisse des dotations de l'Etat	55.300 €
P Attribution de compensation communautaire **	52.000 €
D Amortissements	13.300 €

* A compter de 2017, L'Agglomération Du Choletais a pris la compétence « entretien des voiries intercommunales » et, à ce titre, nous retiendra annuellement 50.000 € sur notre attribution de compensation, afin de subvenir à l'entretien de ces voiries, relevant soit du fonctionnement, ou de l'investissement. En contrepartie nous diminueront d'autant nos dépenses directes dans ce domaine.

** Création également à compter de 2017 d'une nouvelle compétence « PLU documents d'urbanisme », générant un prélèvement annuel de 4.500 € sur notre attribution de compensation. Ce prélèvement sur dix ans permet de financer pour 45.000 € un investissement que nous aurions dû réaliser sur fonds propres par obligation d'Etat.

Les mesures que nous avons mises en place, (changement de prestataire cantine, revalorisation valeurs locatives, participation du collège à la restauration scolaire, suivi énergétique, augmentation des impôts locaux, etc.) ont permis de minorer l'impact des baisses des dotations de l'Etat sur notre résultat.

Sur les 4 dernières années, nous enregistrons un excédent moyen de fonctionnement de 526.000 € contre 574.000 € les 4 années précédentes. Pour information, l'augmentation des taux d'imposition sur la période 2015 à 2017, aura généré un gain de 90.000 €.

Toutefois, compte tenu des éléments évoqués ci-dessous, le budget 2018 a été arrêté avec un résultat de fonctionnement prévisionnel de 400.000 €, à comparer aux 350.000 € projetés et aux 582.000 € réalisés de 2017. Nos marges de manœuvre en 2018 ne seront pas à la hauteur de celles de 2017.

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS PRIS EN COMPTE POUR LE BUDGET 2018 PAR RAPPORT AU RÉALISÉ 2017

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 70 - Produits des services :

Restauration scolaire : diminution des recettes de 32.000 € suite à la mise en place d'un service de restauration au sein du collège à la rentrée 2018/19.

Chapitre 73 - Impôts et taxes :

Recettes issues des impôts et taxes : Les bases fiscales ne disposeront plus de la même dynamique dès cet exercice.

Taxe habitation : nous reconduisons donc uniquement le montant 2017, suite aux incertitudes liées à l'engagement de l'Etat de dégrever 80 % des contribuables de la taxe d'habitation en 3 ans.

Taxe foncière : revalorisation des valeurs locatives +1.24 % soit 12.700 €.

Droits de mutation : seront budgétisés à hauteur de 31.000 € contre 75.000 € exceptionnellement perçues en 2017 soit -44.000 €.

Chapitre 74 - Dotations et participations :

Dotations de l'État : contrairement aux années précédentes, elles seraient stabilisées et reconduites au niveau de 2017, soit 550.000 €.

DE 2014 À 2017, NOUS AVONS DONC PERDU 624.000 €, DU FAIT DU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT.

Evolution dotations de l'Etat	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017
Dotation forfaitaire	747 830 €	717 231 €	638 841 €	551 976 €	494 823 €
Dot Solidarité rurale	45 587 €	48 123 €	52 427 €	54 471 €	56 311 €
Dot nationale péréquation	19 442 €	12 961 €	0 €	0 €	
Sous-Total	812 859 €	778 315 €	691 268 €	606 447 €	551 134 €
Variation annuelle		-34 544 €	-87 047 €	-84 821 €	-55 313 €
Variation an %		-4,25%	-11,18%	-12,27%	-9,12%
Variation cumulée		-34 544 €	-121 591 €	-206 412 €	-261 725 €
Variation par rapport à 2013		-34 544 €	-156 135 €	-362 547 €	-624 272 €

Allocations compensatrices de fiscalité : d'un montant global de 82.823 € sur 2017, nous budgétisons à hauteur de 85% de ce montant soit 71.600 € (-11.200 €)

Autres participations : le budget prend en compte l'abandon des Temps d'Activités Périscolaires au 01/09/2018 qui impactera négativement les aides versées par la CAF et l'Etat soit -14.000 €. Idem pour les aides versées par le collège, relatives à la participation au coût du repas collégien, et ce suite à la mise en place d'un service de restauration interne au 1/09/2018, soit -9.000 €.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante :

Revenus des immeubles : fin des recettes de loyer concernant les réfugiés Syriens -5.500 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 11 - Charges à caractère général :

Restauration scolaire : diminution des achats repas pour les collégiens -20.000 €.

Entretien espaces verts : crédits supplémentaires de 9.000€ pour prendre en compte changement électrovannes arrosage terrains sports et complément élagage.

Entretien bâtiments : par rapport à l'enveloppe budgétaire habituelle, crédits supplémentaires de 27.600 € pour travaux toitures sur le Centre Jean Ferrat et Leclerc, rénovation bureaux de la mairie, ainsi que des petits investissements pour contrôle de la qualité de l'air dans bâtiments publics.

Entretien de voirie : enveloppe budgétaire arrêtée à 15.000 € pour prise en compte des travaux intra-muros uniquement, contre 5.500 € réalisé sur 2017. Auparavant enveloppe de 40.000 € pour subvenir aux dépenses d'entretien de la voirie intra et extra murs.

Travaux en régie (hors coûts de personnel) : supérieurs de 10.000 € à 2017, ils concernent principalement l'aménagement des structures de jeux d'enfants, la pose de mobilier urbain, ainsi que la création d'un chenil.

Chapitres 12 et 13 - Charges de personnel et atténuations :

Nous budgétisons 1.210.000 € contre 1.230.000 € sur 2017, soit une économie de 20.000 €.

On peut estimer à 10.500 € l'évolution salariale et à -36.500 € la diminution des charges de personnel liées aux TAP, restauration scolaire et école.

Mise en place d'un nouveau contrat « assurance maintien salaire » pour un coût de 6.000 €.

Chapitre 14 - Atténuation de produits :

Prélèvement art 55 loi SRU : exemption sur les 2 voire 3 années à venir – gain annuel 15.000 €.

Chapitre 65 - Autres charges gestion courante :

Subventions versées : 273.700 € budgétisé contre 272.700 réalisé sur 2017.

Subvention OGEC Notre Dame : +7.600 € suite à l'augmentation des effectifs.

Subvention La Galipette : -9.000 €

Chapitre 66 - Intérêts des emprunts :

Nouvel emprunt : +6.500 € pour un déblocage à mi- année.

LA FISCALITÉ

Compte tenu du gel des baisses de dotation de l'Etat, et des éléments positifs sur le FPIC, il a été décidé une pause dans l'évolution de nos taux d'imposition.

Taxes	Taux 2017	Taux 2018	Variation	Moyenne départ. 2016
Habitation	15,17%	15,17%	0,00%	14,24%
Foncier bâti	22,64%	22,64%	0,00%	19,27%
Foncier non bâti	43,61%	43,61%	0,00%	52,24%

La CAF budgétée sur 2018 s'élèvera donc à 590.000 € contre 777.000 € réalisée en 2017, soit une baisse de 187.000 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Nos priorités restent l'amélioration du cadre de vie, l'attractivité de notre commune, la solidarité envers toutes les générations, et ce, dans la maîtrise de nos finances communales.

C'est pourquoi sur 2018, nous lancerons 2 réalisations structurantes d'importance : la maison médicale financée par un partenaire privé, et l'espace intergénérationnel, en lieu et place de l'ancien écomarché.

Notre faible endettement, conjugué au maintien bas des taux d'intérêts et l'octroi de subventions importantes, nous permettront de financer cet espace.

Vous trouverez ci-dessous la liste des principales dépenses d'équipement.

Nous projetons d'investir 2.707.000 € dont 1.425.000 € de reste à réaliser ou engagé sur 2017.

Le financement en sera principalement assuré par :

Les excédents 2017 de fonctionnement (582.376 €) et investissement (62.785 €).

La capacité d'autofinancement prévisionnelle 2018 de 590.032 €. L'octroi d'une subvention de 291.635 € relative à l'espace intergénérationnel.

Le FCTVA et la taxe d'aménagement à hauteur de 180.264 €.

Un emprunt de 1.000.000 € pour équilibre.

EMPRUNTS

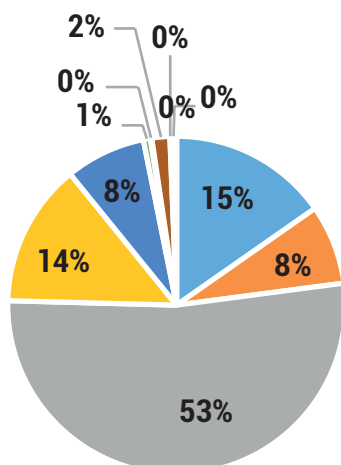
RATIOS * strate démographique : communes de 3500 à 5000 hab.	Département 2016 *	May-sur-Èvre 2017	May-sur-Èvre BP 2018
Encours de la dette / habitant	769 €	153 €	381 €
Annuité de la dette / habitant	109 €	32 €	30 €

Notre encours bancaire au 31/12/2017 s'élève à 607.000 € soit 153 € par habitant à comparer à 769€ (moyenne départementale des communes de la même strate démographique au 31/12/2016).

SYNTHÈSE DES CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET DU BUDGET 2018, ADOPTÉS LE 29 MARS 2018

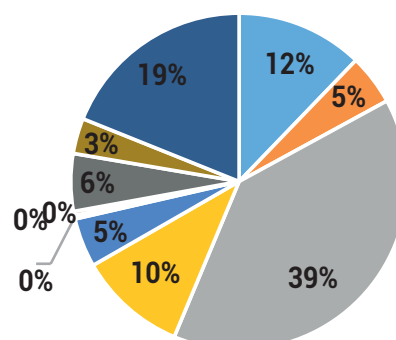
NOS RECETTES	réalisé 2016	budget 2017	réalisé 2017	budget 2018
Excédent à reprendre	611 710 €	613 497 €	613 497 €	645 161 €
Produits des services	284 428 €	271 250 €	306 089 €	256 330 €
Recettes fiscales	2 036 754 €	2 056 250 €	2 107 069 €	2 074 558 €
Dotations Etat	606 447 €	562 000 €	551 134 €	550 000 €
Autres dotations	292 111 €	268 212 €	308 374 €	249 380 €
Revenus des immeubles	24 498 €	26 370 €	27 245 €	18 740 €
Produits exceptionnels	14 721 €	5 000 €	5 324 €	0 €
Atténuation charges du personnel	56 526 €	20 000 €	68 803 €	20 000 €
Subventions	31 140 €	0 €	5 841 €	291 635 €
Remboursement de TVA	96 645 €	88 000 €	0 €	170 264 €
Taxe aménagement	18 605 €	6 000 €	19 580 €	10 000 €
Emprunt		1 000 000 €		1 000 000 €
Opérations d'ordre		535 000 €	238 724 €	631 607 €
Total des recettes	4 073 585 €	5 451 579 €	4 251 681 €	5 917 675 €

RECETTES 2017



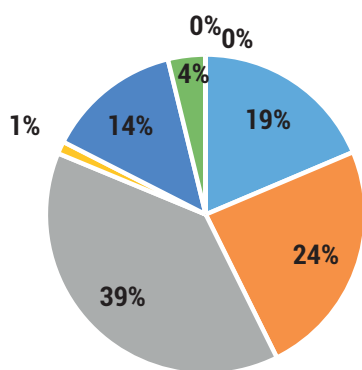
- Excédent
- Services
- Fiscalité
- Dotations
- Autres dotations
- Revenus imm.
- Produits except.
- Rembours. personnel
- Subventions

RECETTES 2018



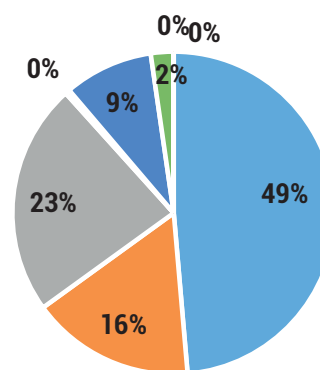
NOS DÉPENSES	réalisé 2016	budget 2017	réalisé 2017	budget 2018
Dépenses d'équipements	711 604 €	2 114 545 €	627 325 €	2 570 517 €
Charges à caractère général	826 753 €	827 510 €	809 430 €	867 010 €
Charges de personnel	1 288 563 €	1 252 000 €	1 299 358 €	1 230 820 €
Atténuation de produits	47 195 €	58 547 €	42 459 €	24 500 €
Contributions et participations	456 342 €	477 025 €	460 790 €	472 121 €
Remboursement emprunt	129 581 €	165 952 €	128 226 €	120 100 €
Charges exceptionnelles	52 €	1 000 €	208 €	1 000 €
Dépenses imprévues fonctionnement		20 000 €		0 €
Opérations d'ordre		535 000 €	238 724 €	631 607 €
Total des dépenses	3 460 088 €	5 451 579 €	3 606 519 €	5 917 675 €

DÉPENSES 2017



- Equipement
- Caract. général
- Personnel
- Atténuation
- Participations
- Emprunts
- Charges except.
- Dépenses imprévues

DÉPENSES 2018



PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS	réalisé 2016	budget 2017	réalisé 2017	budget 2018
Espace intergénérationnel	7 440 €	1 080 000 €	2 136 €	1 341 600 €
Étanchéité et isolation salle sports n°2		0 €		150 000 €
Participation terrain maison médicale		0 €		150 000 €
Structure jeux enfants	47 346 €	120 000 €	1 032 €	143 634 €
Eglise		7 300 €	440 €	101 800 €
Sécurisation route de Bégrolles		0 €	0 €	100 000 €
Complexe sportif - stabilisé	1 042 €	165 000 €	154 589 €	57 000 €
Mur stade route de Bégrolles	4 056 €	30 000 €	0 €	46 000 €
Enfouissement réseaux rue Tessède		29 696 €	0 €	29 600 €
Accessibilité PMR bâtiments communaux	11 148 €	18 554 €	4 940 €	13 600 €
Urbanisme		44 900 €	6 009 €	12 100 €
Ferme Baronnerie		10 000 €		10 000 €
Aménagement du multi-accueil	10 772 €	8 162 €	8 123 €	0 €
Participation boulevard de la Baronnerie		200 000 €	200 000 €	0 €
Voirie rue St Louis	420 795 €	6 350 €	0 €	0 €
Redistribution restaurant scolaire	20 088 €			
Réserves pour investissements imprévus		50 000 €		45 063 €
Sous-total investissements ponctuels	522 687 €	1 769 962 €	377 271 €	2 200 397 €
Acquisitions matériels (tous services)	72 914 €	147 591 €	135 503 €	156 905 €
Travaux sur bâtiments	15 726 €	11 700 €	13 648 €	62 615 €
Travaux espaces verts	10 838 €	14 000 €	0 €	19 700 €
Programme de voirie	59 712 €	123 127 €	100 904 €	53 900 €
Eclairage public	29 726 €	48 164 €	0 €	77 000 €
Sous-total investissements récurrents	188 916 €	344 582 €	250 055 €	370 120 €
Total	711 603 €	2 114 544 €	627 325 €	2 570 517 €

Rapports des Commissions

COMMISSION URBANISME, PATRIMOINE, VOIRIE, QUESTIONS AGRICOLES

Hubert DUPONT (Adjoint)

Didier MINGOT

(Conseiller délégué en charge des grands travaux)

Dominique GRASSET

(Conseiller délégué en charge des questions agricoles)

Sur cette photo, un aperçu des fleurs fanées enlevées des tombes début mars pour les rameaux, fleurs déposées en très grande partie à la Toussaint. Nous rappelons aux familles qu'un entretien régulier est nécessaire pour que le cimetière reste un lieu accueillant, agréable et propre. De plus, la plantation de fleurs, arbustes... autour des tombes est interdite.



Parcours découverte

Le 2 juin 2018, à partir de 10h30, aura lieu l'inauguration du « Parcours découverte » composé de six stations rappelant les lieux d'activités industrielles de la fabrication de chaussures au May-sur-Èvre.

SCoT

Le saviez-vous ?



Les élus de l'Agglomération du Choletais sont en cours d'élaboration de leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). À travers ce document se déclinent tous les chapitres de votre quotidien : habitats,

commerces, déplacement, loisirs... Le SCoT organise le territoire, favorise son développement tout en préservant les équilibres naturels. Le diagnostic du territoire finalisé en 2017 a permis d'identifier les besoins et les enjeux, au regard des forces et des faiblesses du territoire. En 2018, vient maintenant le temps du projet politique d'urbanisme qui précise les objectifs que devra poursuivre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), en cours d'élaboration également.

Comment alors vivrons-nous dans 15 ans ?

Ensemble, dessinons l'avenir du territoire. Habitants du Choletais, votre avis nous intéresse.

Venez nous rejoindre lors des réunions publiques organisées :

- le vendredi 1^{er} juin à 19h - CHOLET
Hôtel d'Agglomération - Salle Paul Valéry
- le jeudi 7 juin à 19h - LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)
Salle commune des loisirs - Place du Maréchal Leclerc

Contact : Agglomération du Choletais
Direction de l'Aménagement - 02 72 77 20 80
Plus d'infos sur le site cholet.fr

COMMISSION COMMUNICATION & INFORMATION

Florence RAIMBAULT (Adjointe)

Anita MENARD

(Conseillère déléguée en charge de l'événementiel)

Le May Infos change de « look »

Suite à la mise en ligne du nouveau site internet, en décembre dernier, et à la sortie de la plaquette promotionnelle de la commune, le bulletin municipal change de style (couleur, police, présentation des articles...) afin de pouvoir créer une identité dans la communication communale.

Soirées des Associations, des Nouveaux Maytais (9 février)

Les membres de la commission Communication ont proposé une soirée dédiée à toutes les associations maytaises qui participent activement au dynamisme, à l'animation et « au bien vivre ensemble » de la commune.

Ces dernières années, de nouvelles associations ont vu le jour et la commune du May-sur-Èvre recense aujourd'hui une soixantaine d'associations, où bon nombres de bénévoles contribuent activement à cette dynamique communale. Durant cette soirée, les responsables d'association ont eu la possibilité de promouvoir leur activité auprès des nouveaux maytais et souhaitent renouveler cette opération pour continuer à échanger avec la population et les élus.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES & C.C.A.S.

Marie-Noëlle JOBARD (Adjointe)

Manuella JOURDAN (Conseillère déléguée

en charge du lien social et du restaurant scolaire)

Le Don du sang sur votre commune.

Pourquoi donner son sang ?

Parce que vous pouvez sauver une vie,

Parce que c'est un geste solidaire et citoyen,

Parce que cela prend peu de temps...

En effet, aucun traitement, ni médicaments de synthèse de peuvent se substituer aux produits sanguins. Ils sont indispensables et vitaux pour de nombreux patients. Au May-sur-Èvre, en 2017, 255 personnes (dont 17 nouveaux), ont donné leur sang sur 3 collectes. Pour donner son sang, il faut être en bonne santé, peser au moins 50 kgs et avoir entre 18 et 70 ans. Le 26 janvier dernier, 13 donateurs se sont vu remettre par Monsieur le Maire, un diplôme édité par l'Etablissement Français du Sang récompensant ainsi leur assiduité. L'organisation de la collecte est gérée par une équipe de bénévoles du CCAS qui se charge de la mise en place de la salle et de la collation. **La prochaine collecte aura lieu le Mercredi 27 juin de 16h à 19h30 au Centre Jean FERRAT.**



État Civil

NAISSANCES

29 septembre	Clémence FORGES
3 octobre	Lévana METAYER
19 octobre	Caryl LARAVINE
28 octobre	Lola et Valentine DURAND
10 novembre	Zélie GUERIN
15 novembre	Dieyna MAGANE
20 novembre	Nino BLAIN
23 novembre	Joyce RENAULT
25 novembre	Rayan COLIN
26 novembre	Annecy VA
12 décembre	Lyna MOULIS
17 décembre	Malik NASSAU
18 décembre	Tyana BEAUFRETON
18 décembre	Tao BENESTEAU
8 janvier	Newen LY BONNET
20 janvier	Manoa MACBETH
18 février	Jason REY
22 février	Matéo RICHAUDEAU
24 février	Clémence GUÉRY
27 février	Kiara DA SILVA RODRIGUEZ
6 mars	Inès HUMEAU
26 mars	Andréa RABAULT
3 avril	Marylou ALLARD

DÉCÈS

11 octobre	Marie-Louise DELAHAYE
26 octobre	Monique MÉTAYER épouse REVEILLÈRE
7 novembre	Marie Ange RETAILLEAU épouse LORY
16 novembre	Claude REVEILLÈRE
25 novembre	Paulette COCHARD épouse BOUCHET
30 novembre	Solange LEFORT épouse BROSSIER
5 décembre	Raymonde DESSÈVRE épouse BROSSIER
7 décembre	Madeleine BOCHEREAU épouse PÉNOT
8 janvier	Rémy BOURIGault
8 janvier	Léon RAIMBAULT
12 janvier	Pierre BROCHARD
15 janvier	Marie Andrée LALOUETTE épouse LEGRAS
23 janvier	Thierry BAUBRY
13 février	Marcelle GUICHETEAU épouse CHIRON
13 février	Bernard BOISDRON
21 février	Claire LAUNAY épouse TESSIER
22 février	Jean BERTIN
9 mars	Jean-Baptiste DIXNEUF
14 mars	Yves TRAVERT
22 mars	Bernard SÉCHET
22 mars	André JEANNEAU
24 mars	Nicole BREHERET épouse NÈGRE
25 mars	Gérard GUÉRIN
25 mars	Bernard BLANCHARD
30 mars	Lucienne CESBRON épouse MORINIÈRE
6 avril	Marie-Thérèse BARRÉ

ARNAQUE ACTE D'ÉTAT CIVIL

Attention ! Régulièrement, des personnes nous signalent avoir communiqué leurs coordonnées bancaires par le biais de sites frauduleux pour obtenir un acte de naissance par exemple. Il s'agit d'une arnaque et les requérants ne doivent sous aucun prétexte régler pour l'obtention d'un acte. La délivrance d'actes d'état civil par une autorité française est totalement gratuite. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie - 02 41 63 80 20

COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS

■ Jérémie DEVY (Adjoint)

Suite aux réunions de la commission voici les décisions prises :

Le changement des rythmes scolaires et l'arrêt des TAP vont une nouvelle fois faire évoluer les missions des 3 animateurs titulaires.

Ainsi, le centre de loisirs ouvrira toute la journée du mercredi et non plus l'après-midi seulement. L'éveil sportif se poursuivra mais les jours et horaires ne sont pas encore arrêtés. Une enquête est en cours pour déterminer les moments les plus opportuns. Nous proposons de mettre en place une école multisports pour les enfants de 8 à 11 ans, afin de découvrir une multitude d'activités sans compétition.

Le foyer des jeunes est définitivement fermé. Le règlement n'est pas respecté et nous ne pouvons plus tolérer la présence trop fréquente d'alcool ou de drogue ainsi que le non-respect des horaires. L'accompagnement des 15-17 ans se poursuit néanmoins dans la mise en place de projet.

Nous souhaitons que, pour l'année scolaire prochaine, les animateurs réfléchissent et écrivent un projet d'animation pour faire vivre le futur espace intergénérationnel. Cet espace accueillera les bureaux des animateurs, l'espace 12-15 ans, une salle pour les 8-12 ans de l'accueil de loisirs, une salle multifonction, la salle multimédia. Vous trouverez toutes les informations en pages centrales.

WEEK-END JEUNESSE

Séances de variétés : vendredi 25 mai et 1 juin à 20h30, Espace Senghor.

Week-end jeunesse : samedi 2 et dimanche 3 juin au parc des sports, « LE MAY PREND DE LA HAUTEUR » (x-trem jump, trampoline, réalité virtuelle, parkour, initiation drones, spectacles, feu d'artifice...).



Le conseil de jeunes soutenu, par des associations locales organise le dimanche 3 juin (9h/12h) un rallye citoyen (quizz, défis, ...) ouvert à tous. Il sera suivi d'un pique-nique dans le cadre du week-end jeunesse.





Sylvie, Jacqueline, Laurence et Tiffany



Nelly, Odile, Maryse et Isabelle



Marie-Claude, Daphnée et Françoise



Jany et Angélique



Corinne, Marie-Anne, Pauline et Caroline



Céline



La ligne de self

Coup de projecteur sur le Restaurant Scolaire

Le restaurant scolaire du May-sur-Èvre, situé rue Honoré Neveu, est ouvert à tous les élèves scolarisés à l'école privée Notre Dame, l'école publique Jean Moulin et au Collège Saint Joseph. L'effectif moyen par jour est de **350 repas**.

- Chaque jour, les repas sont livrés par un prestataire extérieur : CONVIVIO de Saint Pierre Montlimart.
- La livraison du pain se fait par les 3 boulangeries du May, chaque mois est attribué à un boulanger.

FRÉQUENTATION MOYENNE

Service self sans interruption de 12h à 13h.

88 enfants en maternelle pour un service à table :

- Accompagnement des enfants pendant le déjeuner pour l'école Notre Dame : Jacqueline, Sylvie, Tiffany et Laurence pour 53 enfants, pour l'école Jean Moulin : Isabelle, Odile, Maryse ou Nelly pour 35 enfants.

Le repas dure de 45 mn à 1 h suivant la composition du menu.

170 enfants en primaire pour un service self :

- Accompagnement des enfants pendant le déjeuner de l'école Notre Dame : Jany, Angélique pour un effectif de 90 enfants, de l'école Jean Moulin : Pauline, Corinne pour le trajet + réfectoire et Caroline, Marie-Anne, Magalie et Lydie pour les trajets avec un effectif de 80 élèves.

Le repas dure 30 mn suivant le menu.

100 collégiens pour un service self :

- Accompagnement des 6° et 5° par Céline et Gaëlle et les 3° et 4° par 2 personnes du collège.

La durée du repas est de 30 mn pour chaque groupe.

Marie-Claude coordonne l'organisation du restaurant scolaire.



Civilités de Printemps

La qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et de civisme. Si nous avons le droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celui de notre voisin. Malheureusement ces règles simples de bon sens ne suffisent pas parfois. D'où la nécessité de prendre des arrêtés.

JARDINIERS ET BRICOLEURS

Les horaires à respecter

Chaque année, lors de l'arrivée de la belle saison, les fenêtres s'ouvrent et le besoin de travailler à l'extérieur se fait sentir.

Attention de **ne pas gêner le voisinage** avec le bruit des tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur, à explosion, tronçonneuses, scies... et autres engins bruyants.

Un arrêté préfectoral du 30 décembre 1999 fixe les **horaires à respecter**.

Les **travaux** de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore des machines utilisées ne peuvent être effectués que :

- Du **lundi au vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les **samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

CHIENS DANGEREUX

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

Vous possédez un chien ou envisagez d'acquérir un chien, VOUS AVEZ DES OBLIGATIONS.

Deux catégories de chiens dits « dangereux » existent.

Les chiens « **d'attaque** », qui correspondent à la **première catégorie**, n'appartiennent pas à une race mais sont assimilables par leur morphologie aux races Staffordshire terrier (pitbulls), Mastiff (Boerbulls), et Tosa.

Les chiens **de garde ou de défense**, qui correspondent à la **deuxième catégorie**, sont des chiens de race American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa et des chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.

La Police Municipale est en mesure de dresser un procès-verbal pour :

- Défaut d'assurance d'un chien 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie,
- Chien 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie non muselé,
- Chien 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie non tenue en laisse...

Ces amendes vont de 35 à 135 €...

DIVAGATION DES ANIMAUX

Les services municipaux sont amenés régulièrement à recueillir, soigner des chiens et des chats errants.

Nous rappelons que les propriétaires sont responsables des dégâts, accidents et nuisances causés par leurs animaux.

La plupart du temps, ces animaux sont « pucés » et leurs propriétaires connus.

Cependant devant le peu d'empressement rencontré pour que ces derniers récupèrent leurs animaux, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'instaurer un loyer de 20 € par jour d'occupation de la fourrière.

CIRCULATION DES CHIENS SUR LA COMMUNE

Rappel des principales dispositions de l'arrêté municipal du 17 octobre 2014 :

- **Article 1.** – Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la Commune, les chiens devront être impérativement tenus en laisse.
- **Article 5.** – D'une manière générale, les personnes ayant la garde d'un animal domestique devront veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique.
- **Article 6.** – Les services de police ainsi que ceux de gendarmerie ont compétence pour constater les infractions au présent arrêté. Outre à des peines d'amende, les propriétaires s'exposent à la capture et la mise en fourrière de l'animal.

CROTTES DE CHIENS

Ramasser les déjections de son animal est un geste civique, écologique mais aussi un respect pour son animal, pour la commune et pour ses habitants. Ramasser les crottes de son animal est une responsabilité. C'est un geste simple et rapide, une habitude qui doit s'installer.

La réglementation autorise la Police Municipale à verbaliser.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX ET AUTRES

L'arrêté de référence est celui pris par le préfet de Maine-et-Loire le 23 février 2013.

- **Article 3.** – « le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous déchets verts issus des parcs, jardins et des espaces verts, par des particuliers, des entreprises d'espaces verts, les communes et leurs groupements est **INTERDIT** ».

- **Article 5.** – « tout brûlage à l'air libre de matières autres (que déchets végétaux) est formellement **INTERDIT** ».

Des dérogations sont prévues pour les agriculteurs, propriétaires forestiers et particuliers pour le brûlage des déchets végétaux secs issus d'une production personnelle. Mais ce brûlage n'est toléré qu'en dehors des zones urbaines et que pendant certaines périodes de l'année ; **en aucun cas dans l'agglomération**.

Attention, les contrevenants sont passibles d'une amende relativement élevée.





Le Maire,
Amandine BROSSIER
et son préparateur Sullivan BRETON

Amandine BROSSIER

LA MAYTAISE AMANDINE BROSSIER, MÉDAILLÉE D'OR SUR 200 M AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ATHLÉTISME

Une Championne en devenir...

La municipalité a souhaité rendre hommage à Amandine BROSSIER, 22 ans, pour sa performance et sa victoire le 18 février dernier, à Liévin.

Issue d'une famille sportive et actuellement étudiante en Master de Psychologie à Angers, Amandine a débuté l'athlétisme à l'âge de 19 ans, après avoir pratiqué le basket durant plusieurs années.

Notre athlète maytaise est suivie par un préparateur physique, Sullivan BRETON, et s'entraîne 6 jours par semaine avec des séances de 1h30/2h00. Amandine commence à côtoyer des grandes figures de l'athlétisme comme Christophe LEMAITRE. Aujourd'hui, elle a, comme objectif, plusieurs compétitions, et non des moindres :

- Championnat d'Europe en Août prochain à Berlin
- Championnat du Monde au Qatar en 2019
- Les Jeux Olympiques en 2020 à Tokyo

Cette aventure sportive a un coût : 6 000 € par an à la charge de l'athlète : participation aux meetings : trajets, logements, tenues et équipements.... Un appel est donc lancé auprès des annonceurs...

La municipalité s'engage à suivre le parcours de l'athlète et son aventure très sportive...

Vous pouvez l'encourager sur sa page Facebook : Amandine BROSSIER.

Nous lui souhaitons de très belles années sportives.

Comité Consultatif de jeunes Agglomération du Choletais

L'Agglomération du Choletais a décidé de créer un Comité Consultatif de Jeunes, représentant les 27 communes du territoire et réunissant les enfants nés entre 2001 et 2004.

Ce comité a pour objectifs :

- d'être à l'écoute des jeunes afin de mieux répondre à leurs besoins.
- de les sensibiliser à la citoyenneté.
- de participer à l'élaboration d'actions jeunesse sur le territoire.
- de les informer sur les projets de l'Agglomération du Choletais.
- de leur faire découvrir les institutions.

Chaque commune sera donc représentée.

Tous les jeunes nés entre 2001 et 2004 intéressés peuvent contacter :

Thomas - 06 17 32 39 57 ou animations@lemaysurevre.com avant le 17 mai 2018.

MAY INFOS

Vous ne trouvez pas régulièrement le bulletin municipal dans votre boîte à lettres ou vous connaissez un voisin qui rencontre le même désagrément. Sachez que des exemplaires sont toujours disponibles en Mairie. N'hésitez pas à les demander. Le May Infos est aussi disponible sur le site internet :

www.lemaysurevre.com

Vous pouvez adresser vos remarques et suggestions concernant le bulletin municipal « LE MAY INFOS » à la Mairie par courrier ou par mail :

communication@lemaysurevre.com

SYNERGENCE : Le journal est en ligne toutes les semaines sur le site Internet du MAY-SUR-ÈVRE dans la rubrique « Intercommunalité ».

STATISTIQUES

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2018

Déclarations préalables : **12 dossiers** déposés

Permis de Construire : **21 dossiers** déposés

Site Internet

Depuis l'ouverture du nouveau site le 19 décembre 2017

5 608 visites

21 409 pages vues

Page Facebook

Depuis son ouverture, vous êtes **548** à avoir « liker » (aimer) la page Facebook de la commune.

PASS TENNIS

Depuis 2013, l'accès aux courts de tennis extérieurs du May-sur-Èvre (route d'Andrezé) est réservé aux personnes licenciées du club de tennis « Energie » et aux MAYTAIS détenteurs du « Pass Tennis », courts ouverts d'avril à novembre de chaque année (en fonction de la météo). Le Pass Tennis permet **aux parents et aux enfants mineurs d'un même foyer maytais** d'accéder aux courts de tennis. Le coût du « Pass Tennis » : **15 € pour la famille.**

Inscriptions et renseignements en mairie
02 41 63 80 20

RECENSEMENT



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Pièces demandées : Carte Nationale d'identité et livret de famille des parents. La mairie délivre une attestation de recensement.

www.defense.gouv.fr/jdc

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT



Comme vous le savez, la Commune du May-sur-Èvre n'est plus habilitée à recevoir les demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeports. Les Communes les plus proches sont : Cholet, Beaupréau et Chemillé. Vous pouvez retrouver toutes les Communes équipées du nouveau dispositif et les informations sur internet : pré demande CNI.

Lorsque vous souhaitez faire ou refaire votre Carte Nationale d'Identité, vous devez appeler la mairie de votre choix pour prendre rendez-vous avant de déposer votre dossier muni des pièces nécessaires. Vous pouvez vous procurer l'imprimé de demande en mairie.

Attention, les délais actuels pour obtenir une carte nationale d'identité sont de plus de 2 mois.



Jean DIXNEUF, un jardinier musicien au grand cœur

Je suis arrivé en juillet 1967. Mon père et mon beau-père regardaient d'un oeil goguenard « l'intello » de la famille nommé directeur du collège. Ils avaient entrepris de m'aménager un potager. Où aller acheter graines et plantes ? Jo Robin me dit : « Va chez Poulet ». La suite se devine :

Bonjour Monsieur Poulet

Poulet n'est pas mon nom ! Qui es-tu ? Je suis le nouveau directeur du collège ai-je soufflé avec confusion sous le grand rire du jardinier.

Voilà ! L'homme n'était pas dépourvu d'humour et a toujours montré une grande gentillesse.

UN JARDINIER EXCEPTIONNEL

En ce domaine, les talents de Jean Dixneuf étaient reconnus de tous. On venait de toute la contrée y acheter des plants de légumes. Il n'était même pas regardant sur la quantité. On lui en demandait 15 vous en aviez 25. Sa main verte assurait une belle récolte à tous ses clients car il n'était pas avare de conseils avisés.

UN ARTISTE MUSICIEN

Dès son plus jeune âge il apprit à jouer du violon. Il animait les bals populaires. Il a toujours fait fructifier ses dons naturels en jouant, à l'oreille, les airs les plus difficiles. A sa retraite, Jean courrait de chorale en chorale pour les rehausser de son violon magique. « *Quand je ne pourrai plus jouer sur mon violon, ce sera fini* ». Il vouait un culte particulier à André Rieux un violoniste dont il écoutait tous les disques. Effectivement, c'est fini ! Jean doit maintenant animer la chorale du paradis qui éternellement va chanter dans des envolées célestes « *Hosannah, Jean, qui est aux cieux* » Nul doute que les anges seront soutenus d'un violon mystérieux sous ses doigts magiques. Reste que cet homme a su donner une dimension certaine à la vie culturelle maytaise. « *Il faut cultiver notre jardin* » disait Voltaire. Jean ne connaissait peut-être pas cette maxime. Il l'a toujours appliquée matériellement et spirituellement avec un art consommé de la vie.. Sans trop le savoir, il a réalisé l'idéal du philosophe.

J.L. Ménard

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Ouest-France recherche un(e) correspondant(e) au May-sur-Èvre pour compléter son équipe dans l'Agglomération du Choletais. Il s'agit de couvrir l'actualité (associative, culturelle, économique, etc.) qui se déroule dans la commune, mais aussi d'alerter la rédaction sur les événements importants qui peuvent s'y dérouler. Cette activité, indépendante et ponctuelle, ne peut constituer qu'une activité d'appoint donnant lieu au versement d'honoraires.

Contact auprès de la rédaction de Cholet, 15, rue du Bourg-Baudry
02 41 49 01 60 ou en écrivant à redaction.cholet@ouest-france.fr

« Y'a une bibliothèque au May ? »

DIALOGUE IMAGINAIRE QUI AURAIT PU SE TENIR LORS DE LA SOIRÉE DES NOUVEAUX MAYTAIS EN FÉVRIER 2018

Georges (arrivé au May fin 2016) découvre le stand de la bibliothèque Maylivres : *Y'a une bibliothèque au May ?* Moi qui suis pourtant un grand lecteur je ne le savais pas.

Mireille, bénévole à la bibliothèque Maylivres : Bien sûr la bibliothèque municipale existe depuis plus de 25 ans.

Georges : *Mais où se trouve-t-elle et pour qui est-elle ouverte ?*

Mireille : Elle fait partie du bâtiment Jean-Ferrat derrière la mairie. Elle est ouverte à tous. Nous sommes une quinzaine de bénévoles à assurer les huit heures de permanences hebdomadaires : le mardi de 17h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h30, le vendredi de 17h à 18h30 et le samedi de 14h à 15h30.

Georges : *Et c'est cher ?*

Mireille : les tarifs sont de 7 € pour les adultes et 2 € pour les jeunes jusqu'à 18 ans. Vous pouvez emprunter jusqu'à six documents pendant trois semaines tout au long de l'année.

Georges : *Une bibliothèque rurale, vous ne devez pas avoir beaucoup de livres.*

Mireille : Détrompez-vous nous avons notre fonds propre (nous achetons des livres tous les deux mois) et des arrivages réguliers de la bibliothèque départementale de prêt et du réseau de l'Agglomération du Choletais dont nous faisons partie. En tout c'est plus de 13000 documents dont 9000 livres, 2300 BD, des DVD et des CD sans compter tous les documents enfants. Nous mettons aussi à la disposition des lecteurs jeunes et adultes deux liseuses avec accès au catalogue numérique de la médiathèque de Cholet.

Georges : *Et vous faites quoi d'autres à Maylivres ?*

Mireille : Nous organisons (nous-mêmes ou avec l'AdC) de nombreuses animations comme l'heure du conte pour les plus petits, le voyage lecture pour les élèves de primaire, cette année plusieurs initiatives autour du bien-être et de l'art...

Georges : *OK ça m'intéresse. Rappelez-moi l'adresse ?*

Mireille : Centre Jean-Ferrat rue Jean-Moulin.

Daniel CADORET



L'heure du conte



Espace lecture

MINORITÉ : L'art et la manière de bien gérer les Fonds publics

En première partie de ce May Infos, vous devriez trouver les grandes lignes du réalisé 2017 et du budget 2018 en espérant que les chiffres présentés ne seront pas erronés comme sur le May Infos N°32. Ce qu'il faut en retenir :

- comme en 2015 et en 2016, on nous a présenté un résultat définitif 2017 avec un bénéfice supplémentaire impressionnant sur le budget fonctionnement, 582.376 € pour un prévisionnel de 350.000 € soit 232.376 € de plus que prévus. Cela représente près de 600.000 € de bénéfices supplémentaires en 3 ans. Nous avons pourtant demandé dès 2015 un gel des taux d'imposition qui avait été refusé. Ce sera chose faite pour 2018 !

- la totalité de ce bénéfice sera dépensée en investissement ce qui a pour conséquence de remettre à zéro le solde de fonctionnement. Aucune réserve de prudence n'est voulue alors qu'on nous rappelle sans cesse au Conseil municipal que les dotations de l'état baissent de manière alarmante.

- un des deux projets phares de 2018 est la Maison médicale, d'une surface de 600 m², elle a été présentée aux Vœux du Maire comme ne devant rien coûter aux administrés, pourtant 150.000 € seront

dépensés dès 2018 pour payer notre propre terrain. Ne reste plus qu'à souhaiter que les professionnels de la santé qui manquent actuellement répondront présent sinon il faudra prévoir un coût annuel supplémentaire d'environ 80.000 € de loyers qu'il faudra alors décaisser.

Au delà des considérations financières, le plus important est de travailler sur ce dossier pour se démarquer. On ne peut pas se permettre de rater cette opération car c'est un besoin devenu crucial pour l'attractivité de notre commune et pour palier aux départs récents et à venir. Il faut rappeler que les effectifs de nos écoles diminuent régulièrement, une maison médicale peut être un élément déterminant pour que de nouvelles familles s'installent sur Le May-sur-Èvre. La commission chargée de ce dossier (Monsieur le Maire et les adjoints) devra faire en sorte que les travaux ne commencent pas avant d'avoir validé les opportunités de remplissage et avoir obtenu des engagements concrets des prestataires médicaux.

L'équipe Energie et Ambition- Avril 2017
eam49122@gmail.com

Livraison prévue
Septembre 2019

Environ 1.2 millions €

Le déménagement des salles de musique
va permettre un réaménagement
de la bibliothèque
à partir de septembre 2019.

Activités musicales

315 M² DÉDIÉS À LA MUSIQUE

- 1 salle de répétition d'ensemble de 185 m² (110 m² actuellement)
- 1 salle de formation musicale 50 m² (15 m² actuellement)
- 1 salle de cours de 30 m² (15 m² actuellement)
- 1 salle de stockage de 50 m² **NOUVEAUTÉ**

POUR

- Les chorales : Maychantant et du club des Jours Heureux
- La Batterie Fanfare
- L'École de musique de l'Énergie Musique
- Les cours de conservatoire

L'espace Intergénérationnel

AVANT PROJET

L'ex écomarché, acquis pas la commune il y a quelques années, a été bien utilisé lors des travaux du restaurant scolaire en 2013 et lors des travaux de l'accueil de loisirs en 2015.

Le projet de réhabilitation est maintenant en cours pour créer un espace intergénérationnel regroupant les activités musicales et le service animation.

Les plans présentés ici ont été travaillés avec tous les futurs utilisateurs.

Durant l'année scolaire 2018 - 2019, les animateurs et les élus vont réfléchir à un projet de fonctionnement afin de poursuivre les activités déjà en cours et de proposer de nouvelles animations de vie sociale afin de créer un espace ouvert à tous. Des activités de loisirs, des temps d'accueil pour les adultes sont envisagés.

Pôle Animations

POURQUOI REGROUPER LES LIEUX :

- Pour favoriser le vivre ensemble
- Pour augmenter les plages horaires de l'accueil des jeunes, de la salle multimédia
- Pour développer des actions entre les jeunes et les aînés

Architecte
Agence
GRÉGOIRE

A · G · E · N · C · E

GRÉGOIRE
ARCHITECTES

46 rue Paul Bouyx - 49300 CHOLET

TEL : 02.41.58.89.49 - 06.07.39.00.61

FAX : 02.41.58.64.04

Courriel : gregoire.architecte@wanadoo.fr

Site internet : www.gregoire-architectes.fr

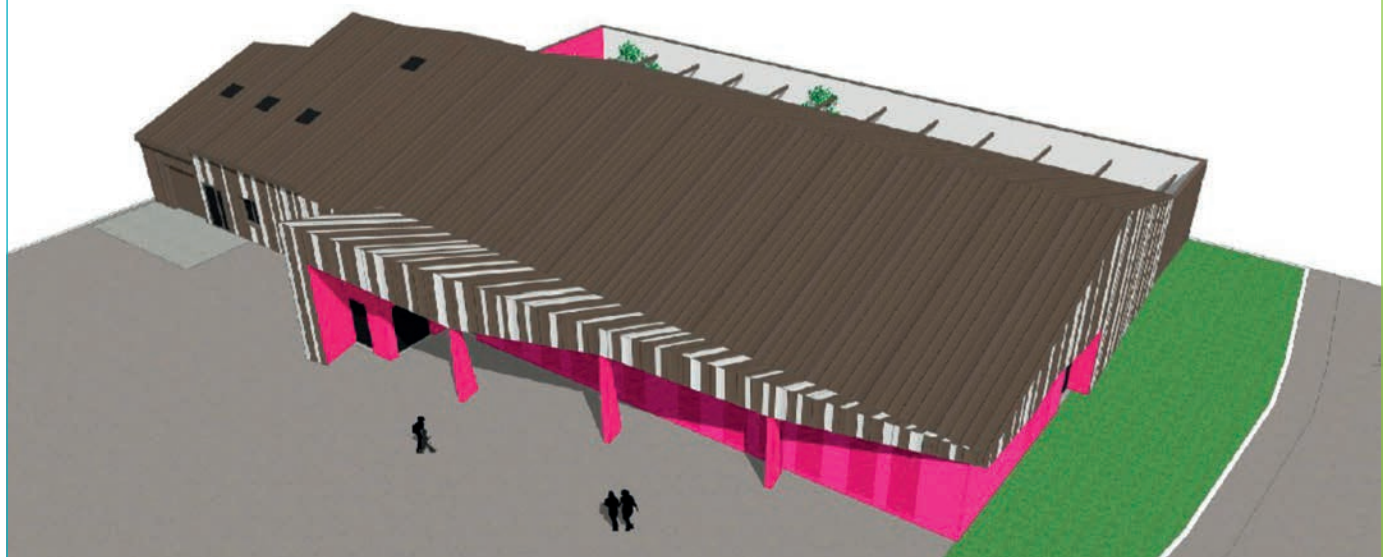
VUE AXONOMETRIQUE DU PROJET



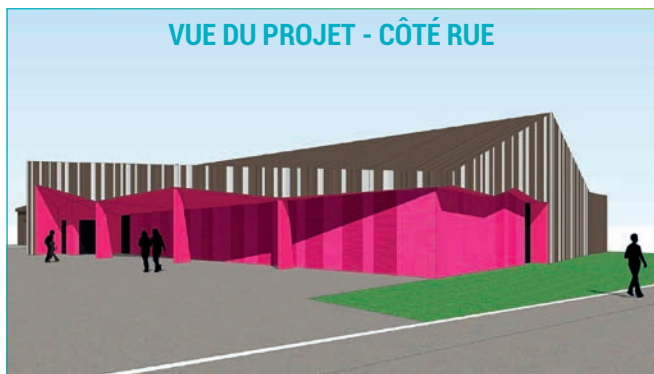
VUE DU PRINCIPE DU PATIO



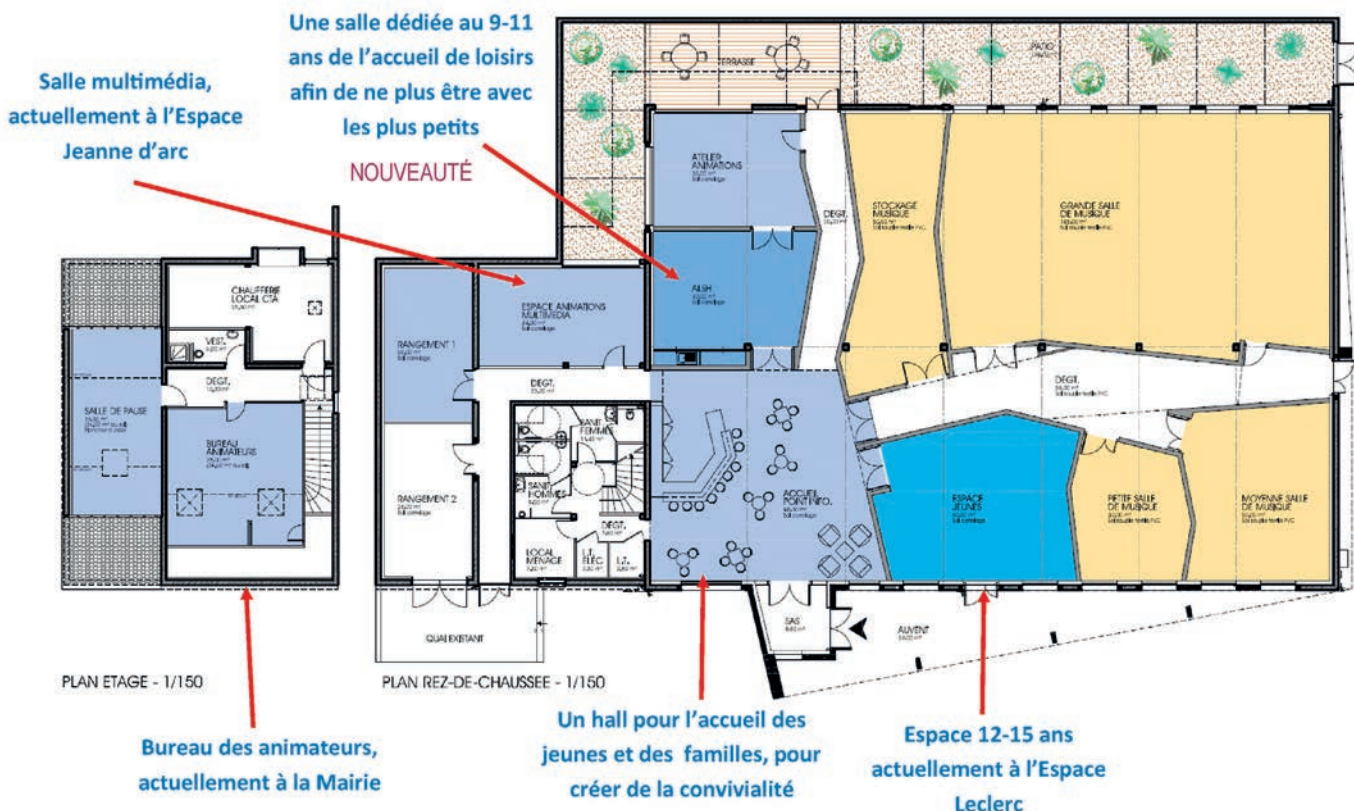
**UNE SALLE MULTI ACTIVITÉ POUR LE SERVICE ANIMATION
ET POUR LES ASSOCIATIONS D'ARTS CRÉATIFS, DE PEINTURE, DE JEUX**



VUE DU PROJET - CÔTÉ RUE



VUE DU PROJET - CÔTÉ RUE



Le centre de secours du May-sur-Èvre recherche des pompiers volontaires

ENTRETIEN



Anthony Bossard, lieutenant, et chef du centre de secours

Quels sont les besoins au centre du May-sur-Èvre ?

Notre effectif est de 26 sapeurs-pompiers volontaires. Entre 2015 et 2017, nous sommes passés d'un effectif de 32 à 24 sapeurs-pompiers volontaires en raison de départs, suite à des mutations, suspensions temporaires d'engagement, professionnalisation ou départs programmés. Nous constatons un gros déficit en personnel mais aussi en disponibilité en journée. Le recrutement et le maintien des effectifs sont des soucis permanents car nous devons assurer une réponse opérationnelle 24 heures sur 24. Afin de pérenniser cet effectif, nous sommes en constante recherche de nouvelles recrues.

Combien de personnes composent une équipe d'astreinte idéale ?

L'effectif d'une équipe est idéalement composé de 9 sapeurs-pompiers volontaires.

A ce jour, 3 équipes assurent à tour de rôle et, semaine après semaine, la réponse opérationnelle adaptée aux différents risques (secours, sauvetage, incendie, risques naturels...). Notre objectif est de revenir à 4 équipes afin d'alléger le planning des astreintes.

Où en sont les recrutements ?

En ce début d'année 2018, 5 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont rejoint l'effectif et 2 autres sont en cours. C'est un effort permanent pour l'équipe d'encadrement.

L'idéal serait de revenir à un effectif de 39 sapeurs-pompiers volontaires pouvant apporter de la disponibilité en journée.

Pour postuler, il vous suffit d'habiter au May-sur-Èvre, à St Léger-sous-Cholet, à Bégrolles-en-Mauges ou à La Jubaudière.

Les personnes travaillant sur les communes citées ci-dessus, mais domiciliées ailleurs, peuvent quand même, postuler pour renforcer l'équipe en journée.

Si vous êtes intéressé(e)s, contactez :

Lieutenant Anthony Bossard - 06 89 20 07 49

Lieutenant Patrice Vincent - 06 10 48 90 80

Calendrier des manifestations

AVRIL		
Vendredi 27 à 20h30	Conseil Municipal	Mairie
MAI		
Samedi 12	Demi-finales des Coupes de l'Anjou BASKET	Salle de sports
Vendredi 25 à 18h00	Cross de l'École Notre Dame	Stade
Vendredi 25 à 20h30	Séance de variétés	Espace Culturel LS Senghor
Lundi 28 au Dimanche 10 juin	Tournoi annuel Tennis	Terrain de tennis
Mardi 29	Concert de la chorale MAYCHANTANT	Espace Culturel LS Senghor
Jeudi 31 à 20h30	Conseil Municipal	Mairie
JUIN		
Vendredi 1 à 20h30	Séance de variétés	Espace Culturel LS Senghor
Samedi 2	Week-end Jeunesse	Parc des sports
Samedi 2	Inauguration Parcours découverte May...moire	Centre Jean FERRAT
Dimanche 3	Week-end Jeunesse	Parc des sports
Samedi 9	Tournoi de tennis de table	Complexe sportif
Samedi 16	Kermesse École Notre Dame	Parc des sports
Dimanche 17	6h de VTT	Bois de la Gautrèche La Jubaudière
Samedi 23	Fête des écoles École Jean Moulin	Parc des sports
Vendredi 29	Gala de danse En K'Danse	Espace Culturel LS Senghor
Samedi 30	Gala de danse En K'Danse	Espace Culturel LS Senghor
JUILLET		
Dimanche 1	Gala de danse En K'Danse	Espace Culturel LS Senghor
Jeudi 5	Conseil Municipal	Mairie
AOÛT		
Samedi 4 et Dimanche 5	Carisport	Stade

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

A compter du **4 juin 2018** dans l'Agglomération du Choletais, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac Emballages Ménagers (jaune).

LA NOUVEAUTÉ : TOUS LES EMBALLAGES SONT MAINTENANT RECYCLÉS ET VALORISÉS

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri avec des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans l'Agglomération évoluent. Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

A RECYCLER

Dans le bac jaune emballages ménagers : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : **dans l'Agglomération du Choletais, tous les emballages se trient !**

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE

La mise en place de l'extension des consignes de tri va engendrer une diminution des déchets à déposer dans les bacs d'Ordures Ménagères. Le service Gestion des Déchets va donc modifier la fréquence de collecte des bacs d'Ordures Ménagères (marron).

En effet, à partir du 4 Juin 2018, la collecte se déroulera une fois tous les 15 jours (et non plus une fois par semaine). Elle aura lieu le mercredi matin mais attention vous devez sortir votre bac la veille, le mardi soir.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+ NOUVEAU

PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIGUES EN CARTON

EMBALLAGES EN METAL

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

CONSEILS

Pensez à aplatir vos bouteilles et briques alimentaires. Pas besoin de les laver : il suffit de bien les vider !

N° Vert 0 800 97 49 49
Appel gratuit
www.agglo-choletais.fr



Le service des déchets de l'Agglomération du Choletais sera présent le **mercredi 30 mai** à Intermarché et le **mercredi 6 juin** sur le marché, place de la République au May-sur-Èvre. Les ambassadeurs de tri répondront à toutes vos questions.

GOUBAULT
Pierrick
un savoir-faire

Plomberie
Salle de bain
Isolation des combles
Démoussage toitures

48 rue du Parc - 49122 - LE MAY SUR EVRE
Tél. 06 25 41 61 59 - Mail : goubault.plomberie@gmail.com

Groupama

Mathilde Repesse
Conseiller Assurances et Banque

Groupama Loire Bretagne
4 rue Saint Michel - 49122 Le May sur Evre
Tél. 02 41 63 21 22
mathilde.repesse@groupama-loire-bretagne.fr
www.groupama.fr

0 223 223 223
Coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement



LES RENDEZ-VOUS À VENIR !

La fin de la saison culturelle approche, mais il reste un rendez-vous au programme :

Que demande le peuple ?
Guillaume Meurice / **COMPLET**



VENDREDI 18 MAI A 20H30 – Tarif Plein 15 € / Réduit 11 € / Jeune 7 € / Forfait famille 30 €

C'est un grand plaisir d'accueillir le talentueux chroniqueur de France Inter sur les planches de l'Espace Senghor pour son spectacle *Que demande le peuple ?* Cependant, le succès de cette proposition est tel que nous avons vendu l'intégralité des places en quelques semaines au mois de septembre à l'ouverture de la billetterie. C'est pourquoi, nous sommes ravis pour les chanceux mais désolés pour celles et ceux que nous ne pourrions pas accueillir.



Retour sur un mois de mars enchanté à l'Espace Senghor !

D'ABORD, AVEC L'ACCUEIL DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL JEUNE PUBLIC L'ARBRE À POMPONS

Pour l'occasion, l'arbre à palabres de l'Espace Senghor s'était couvert de pompons fabriqués par les enfants du centre de loisirs, très bien accompagnés dans leur ouvrage par quelques résidentes tricoteuses du foyer logement. Nous les remercions chaleureusement pour leur participation.

Près de 350 spectateurs, des enfants et leurs familles, ont pu apprécier les 3 spectacles proposés pour l'occasion, la douce *Berceuse* de Nathalie Manguy, le ciné-théâtre *Haroun et la mère des histoires* du Théâtre de l'Equinoxe et le spectacle de danse *Reste Assis* de la compagnie Bobainko. En parallèle des spectacles, deux ateliers réunissant parents et enfants autour du chant et de la danse ont été appréciés par une vingtaine de participants.

La très belle exposition sur l'album jeunesse *Les Jardins suspendus* de Géraldine Alibeau a aussi eu un franc succès auprès des familles. Au centre de celle-ci, Joëlle et Dominique, bénévoles à la bibliothèque, nous ont offert une heure du conte enchantée sur le thème du jardin. Cette exposition a aussi été l'occasion d'accueillir une dizaine de classes des écoles du May venues participer aux visites pédagogiques proposées par Clara Maudet, stagiaire pour quelques semaines à l'Espace Senghor.

D'abord, c'est avec un grand honneur et un immense plaisir que nous avons accueilli les musiciens de l'**Orchestre National des Pays de la Loire** pour deux rendez-vous musicaux. Le concert pédagogique du Quatuor Garance auprès de 170 élèves du collège Saint Joseph qui a permis aux plus jeunes d'entrer dans l'univers musical de l'époque romantique. Le Romantisme était aussi au programme du concert public du vendredi 16 mars qui réunissait sur scène une quarantaine de musiciens de l'orchestre à corde et trois solistes à la clarinette, au basson et à la harpe, tous dirigés par le talentueux chef d'orchestre Dylan Corlay.

Puis 1h20 d'un concert fabuleux mettant à l'honneur des œuvres de Mozart, Debussy, Strauss et Grieg devant une salle quasi-pleine et un public conquis.

Une convention triennale a été signée avec l'ONPL. Nous aurons le plaisir de retrouver cet orchestre lors des prochaines saisons culturelles.

Séjour au Burkina du 24 janvier au 3 février



Nous étions quatre de l'Association à partir pour le Burkina à la fin du mois de janvier : Maurice et Danielle Marsault, Christine Germon et Maryvonne Chalopin.

Après une nuit à Ouagadougou, la capitale, nous étions hébergés à Boussé à seulement 25 minutes de Kaonghin. Ce qui a nous permis d'être plus longtemps au village et de faire de belles rencontres avec les habitants. Nous avons passé du temps dans les écoles, dans le Centre de santé et la maternité, dans les écoles et le collège, avec les femmes et les agriculteurs. Nous sommes aussi allés visiter la ferme pilote de Guiè et les religieuses de la communauté Torfou à Tenmaoré. Une bonne nouvelle : Le gouvernement a construit des écoles en dur et un collège, il n'y a plus qu'une classe paillote à cause du manque de place. Mais les classes sont toujours surchargées, au delà de 50, jusqu'à 90 élèves en CE1. Comment les instituteurs font-ils pour enseigner dans ces conditions, sans livre, sans aucun matériel pédagogique (pas de cartes de géographie par exemple, même pas celle du Burkina), avec seulement le tableau, une ardoise et un cahier par élève ? De plus, l'enseignement se fait en français, langue que les enfants ne parlent pas avec leurs parents. Dans ces conditions, le taux de réussite reste faible et peu d'élèves comprennent ce qu'ils lisent.



Une classe de Kaonghin



La cantine permet à chaque enfant d'avoir un repas

Le Centre de santé et la maternité sont aussi d'une grande indigence et le manque d'hygiène nous fait frémir. Théodore, l'infirmier major et ses collègues font ce qu'ils peuvent pour accueillir les malades, pratiquer des accouchements et vacciner les enfants.



Pendant qu'une femme en attente d'accoucher se repose sur le lit



Théodore, l'infirmier nous parle de ses conditions de travail

Les femmes se sont organisées en association. Nous réfléchissons avec elles à la mise en place de microcrédits pour lancer des activités. En attendant, elles se chargeront de vendre à très petits prix (à un prix social), les vêtements que nous avons apportés et que nous allons envoyer. Cela pourra permettre de financer une formation au microcrédit par exemple et évitera de développer l'idée que tout ce qu'envoient les blancs est gratuit.



Rencontre avec les femmes

Les agriculteurs nous ont demandé de les aider à construire des fosses fumières qui leur permettraient de faire du compost et d'améliorer les rendements. Les visites à la ferme pilote de Guiè et chez les sœurs sont réconfortantes car elles montrent des projets qui réussissent.



Les sœurs de Tenmaoré ont un beau jardin

Nous avons proposé que des agriculteurs de Kaonghin aillent se former aux techniques culturales de la ferme pilote, techniques qui améliorent notablement les rendements. **Si cela vous intéresse**, vous pouvez visiter le site de Terre verte, association qui gère la ferme de Guiè. <http://eauterreverdure.org/>

Les besoins sont immenses. Nous pensons qu'il faut faire un effort particulier pour les enfants, pour les aider à réussir à l'école. Le directeur d'une des écoles de Kaonghin nous a demandé que certains enfants dont les parents sont particulièrement pauvres, soient parrainés. Nous nous sommes rapprochés d'une autre association : « L'École au Sahel » dont le siège est à Boussé et dont un des salariés, Joseph, est de Kaonghin. **Un parrainage** permet de financer l'inscription de l'enfant dans une école, les fournitures scolaires en début d'année, la distribution de produits d'hygiène (savon), l'achat de médicaments en cas de maladie et même l'achat de vêtements dans certains cas (nous avons vu des enfants en haillons !!!). En cas de famine (c'est le cas cette année car les pluies ont été très faibles en 2017), l'école au Sahel veille au soutien nutritionnel des enfants. Chaque année, Christophe et Joseph représentant l'« École au Sahel » sur place s'engagent à envoyer aux parrains les résultats scolaires de leurs filleuls, une photo et même un courrier si l'enfant est capable d'écrire en français (pas avant le collège). Le coût du parrainage est de 45 € par enfant et par an, 66% sont déductibles des impôts puisque l'Association est d'intérêt public.

Pour aider un enfant de Kaonghin, vous pouvez demander un bulletin de parrainage en téléphonant aux numéros suivants : **02 41 63 83 37** (chez M. Chalopin) ou **02 41 63 10 86** (chez A. Merlet) ou en venant à notre Assemblée générale dont la date sera annoncée prochainement.

École Jean Moulin

LES VPI ET LES TABLETTES

Depuis 5 ans, la mairie du May-sur-Èvre a équipé 7 classes en vidéo projecteur interactif. Cet outil innovant permet la mise en place de nouvelles pédagogies axées sur l'utilisation du numérique.



Ce matériel offre une qualité optimale de projection des documents (photos ou vidéos) et permet aussi une interactivité sur les documents projetés grâce à un stylet. Avec cet outil, les enseignants proposent des séances attractives et interactives.



L'école est aussi dotée de 16 tablettes i-pad (6 pour les maternelles et 8 en primaire). Les enfants peuvent se connecter à internet dans toute l'école grâce à la Wi-fi. Certains élèves du primaire travaillent sur un environnement numérique « E-primo ». L'équipement sera complété de nouvelles tablettes au printemps 2018.

ET L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES, PARLONS-EN...

C'est une équipe de parents qui s'investit pour faire vivre les projets de l'école.

Avec dynamisme et créativité, l'association recherche et innove tous les ans pour récolter des fonds permettant aux élèves de l'école de voyager, découvrir et explorer. C'est surtout un soutien essentiel qui croit aux valeurs transmises par l'équipe éducative et qui valorise leur travail en finançant leur projet pédagogique ou des formations comme celles des enseignantes de maternelle autour des approches didactiques.



Cette année, deux projets ont pu voir le jour grâce aux actions de l'APE :

- l'enseignante de la classe d'Ulis a pu mettre en place un projet avec l'association « Brin d'amour » à la découverte des ânes grâce à la vente de jus de pommes.
- le voyage à la mer pour les CP CE1 et CE2 grâce à la récolte de papier. En effet l'association des parents d'élèves a organisé une collecte de papier pour financer ce projet.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'école, quatre mois plus tard et plus de 15 tonnes de papier collecté, l'APE s'est vu remettre un chèque de 974 €.

Enfin, c'est aussi l'APE qui gère la mise en place de la périscolaire de l'école, avec une équipe d'animatrices professionnelles diplômées qui veille au bien être de l'enfant tout en gardant un lien étroit avec l'équipe enseignante.

ÉCOLE MATERNELLE JEAN MOULIN : UNE PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE PROCHE DE LA PÉDAGOGIE MONTESSORI

À l'école Jean Moulin, nous constituons les classes maternelles en mélangeant tous les âges comme dans une famille. De cette façon, les enfants s'entraident et apprennent les uns des autres. L'accueil de nouveaux élèves se fait toute l'année, quand les enfants et leur famille sont prêts pour l'entrée à l'école. Pour être au plus près des besoins des enfants, les 3 enseignantes de maternelle se sont formées à l'école Montessori d'Angers puis auprès de Céline Alvarez à Paris.

Parallèlement à ces formations, les classes maternelles de l'école ont fait l'acquisition du matériel nécessaire à la pédagogie Montessori, soutenues financièrement par l'association des Parents d'élèves de l'école en complément du budget pédagogique municipal.

Fortes de 4 années d'expérience, tout au long de la journée, les enseignantes accompagnent les enfants selon leurs compétences et leurs aspirations. Chaque enfant peut donc évoluer à son rythme dans tous les domaines d'activité. Il devient autonome et prend en charge son propre apprentissage...

Un travail plus motivant et plus efficace pour qu'il vienne apprendre à l'école avec plaisir et envie quelles que soient ses difficultés... Une pédagogie qui favorise la confiance en soi et qui s'appuie sur le respect et la valorisation de l'enfant. Certains parents seraient prêts à payer cher pour que leur enfant soit accueilli dans une école Montessori. Ici, à l'école publique du May-sur-Èvre, une pédagogie proche de celle-ci vous est proposée, gratuitement. Alors, quel que soit l'âge de votre enfant de maternelle, n'hésitez pas à venir la visiter et discuter avec les enseignantes.



École Notre-Dame

Une nouvelle période se termine à l'école Notre Dame marquée par l'action « **Bol de riz** » qui permet, en ce temps de Carême, de faire prendre conscience aux élèves que tous les enfants du monde n'ont pas la même chance qu'eux. Les bénéfices de cette journée sont versés à des associations.

Cette période a aussi donné aux enfants de cycle 2 la possibilité de découvrir une fois par semaine le patin à glace et aux plus grands de préparer leur spectacle qui s'est déroulé les 20 et 21 avril.

C'est désormais le temps des vacances qui arrive et la dernière période de l'année qui verra la **traditionnelle kermesse de fin d'année**. Elle se déroulera le **16 juin prochain sous le signe des « émotions », thème de cette année.**

Enfin pour clôturer l'année les enfants de GS-CP partiront, pendant 2 jours, découvrir le domaine de la Morosière à Neuvy-en-Mauges.

News From Collège Saint-Joseph

Le second trimestre a été riche en activités. De la 6^{ème} à la 3^{ème} chaque niveau a pu s'ouvrir à différentes perspectives. Nos classes 6^{èmes} et 5^{èmes} sont allées s'initier au théâtre au Plessis Macé. Les 3^{èmes} préparent leur orientation en participant à différents forums ou en effectuant un stage. Et point d'orgue de l'année : les 4^{èmes} sont partis en voyage linguistique et culturel soit dans des familles à Bournemouth soit en découvrant Cardiff.



Lors de tous ces temps forts les élèves ont pu acquérir de nouvelles connaissances, vivre des échanges exceptionnels qui viennent renforcer les cours. Le troisième trimestre continuera dans la même lignée avec le séjour en Normandie des 3^{èmes}.

AUTRE POINT IMPORTANT DANS LA VIE DU COLLÈGE : LA CONSTRUCTION PROCHAINE D'UNE CANTINE

Même si elle se fait attendre, elle sera bien au rendez-vous en septembre !

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ALLEMANDS, ITALIENS, MEXICAINS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Jacques CHEVALLIER – Vendée :
Jacques.chevallier12@orange.fr
02 51 94 41 25 / 06 87 40 38 26

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo :
Vanessa SIMON – 02 99 20 06 14
vanessa@cei4vents.com

Pré-programmation pour le Festival au May-sur-Èvre de la « BD engagée »

DE L'ASSOCIATION BANDES À PART, 19, 20 ET 21 OCTOBRE 2018 À L'ESPACE SENGHOR

LES AUTEURS ET LES BD PROGRAMMÉS

<p>Baudoin - Troubs Viva la vida</p> 	<p>Editeur : DES RONDS DANS L'O Marie Moynard éditrice En chemin elle rencontre</p> 	<p>Jessica w et Marie-Ange Rousseau Editeur Steinkis Octobre 2017 Peyi An Nou</p> 
<p>Baudoin - Troubs Humains la Roya</p> 	<p>Editeur : DES RONDS DANS L'O Collectif (Vide cocagne) Féministes - récits militants sur la cause des femmes</p> 	<p>A. et D. Frappier Editions Steinkis Là où se termine la terre</p> 
<p>Mireille Hannon (Scénario) Edmond Baudoin (Dessinateur) Gens de Clamecy Paru en septembre 2017</p> 	<p>Robin Walter Collection Histoire Parution : 11 octobre 2017 Maria et Salazar</p> 	<p>France/Israël Un chant d'amour/La Découverte</p>
<p>Dessinateur et scénariste : Thibaut Lambert De Rose et de Noir</p> 	<p>Xavier Bétaucourt (Scénario) Olivier Perret (Dessin, Couleurs) Parution : 6 septembre 2017 Quelques jours à vivre</p> 	

SPECTACLES ET SEMAINE DU FESTIVAL

Judi 18 octobre

Programmation film
ciné-club : un homme est
mort (Davodeau/Kriss) ?

Vendredi 19 octobre

Vernissage expo et rencontre
Baudoin et collégiens du
May + Spectacle du centre
Senghor : « c'est un peu
compliqué d'être l'origine
du monde ».

Samedi 20 octobre

Présentation BD et débats,
dédicaces et musique
(pas encore choisi).

Dimanche 21 octobre après-midi

Présentation BD,
débats, dédicaces.

MAY SERVICES MULTIMEDIAS

Réparations Smartphones, Tablettes, Informatique
Dépannage à domicile et en atelier
Vente — Conseil — Formation



Josselin SAUTEJEAU
5 rue Saint Michel
49122 LE MAY SUR EVRE
02 72 77 14 89 - 06 21 46 57 04
Josselin.sautejeau@mayservicesmultimedias.fr
www.mayservicesmultimedias.fr

Club des Jours Heureux

Lors de l'Assemblée Générale du 9 janvier 2018, il y a eu un changement de président : Françoise BERTHO et Emile GODINEAU ont laissé leurs places à deux co-présidents : Maurice SÉCHER et Jean-Pierre GODINEAU. Deux nouveaux membres sont venus rejoindre l'équipe : Bernadette PIERRARD et Bernard GUIBERT.

Pour 2017, il y a eu une bonne participation aux activités et aux sorties proposées.

Pour 2018, il y aura les concours de belote habituels des sociétaires, avec Andrezé, La Jubaudière et Bégrolles, ainsi que 6 après-midi dansants.

Les dates à retenir :

- Mercredi 25 avril : fête du jarret à Denezé-sous -oué
- Jeudi 3 mai : belote sociétaires
- Mercredi 16 mai : Romance de Paris
- Jeudi 17 mai : bal au May
- Jeudi 31 mai : belote des sociétaires
- Jeudi 7 juin : belote des sociétaires
- Mardi 19 juin : retrouvailles d'été

Contact : **Jean-Pierre GODINEAU - 06 37 77 93 55**

Club photo

EXPOSITION

CLUB PHOTO LE MAY SUR EVRE



DU 27 MARS
AU 4 MAI 2018

Entrée Libre

AU RAS DU SOL



Espace culturel Léopold Sédar Senghor
4, rue des tilleuls, 49122 Le May sur Evre
www.espacesenghor.fr - 02 41 71 68 48

Ouvert les Mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et les mercredis de 14h à 18h

Énergie Basket



DEMI-FINALES DES COUPES ET CHALLENGES DE L'ANJOU JEUNES SAMEDI 12 MAI 2018

Comme chaque année, le Comité de Basketball du Maine-et-Loire organise, conformément aux règlements généraux de la Fédération Française de Basketball, les épreuves dites « Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes ». Ces épreuves sont réservées aux équipes masculines et féminines des catégories U20, U17 et U15 engagées en championnat départemental.

Dans ce cadre, **l'Énergie Basket a été choisie par le Comité Départemental**, ainsi que 5 autres clubs du département, pour **organiser les phases de demi-finales le samedi 12 mai prochain**.

Quatre matchs se joueront au cours de cet après-midi, à **14h30, 16h30, 18h30 et 20h30**.

Le club de l'Énergie Basket sait pouvoir compter sur ses adhérents bénévoles pour le bon déroulement et la réussite de l'organisation de cette manifestation ; et si toutefois vous souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du club. Quoiqu'il en soit, **nous vous attendons nombreux** pour venir encourager les équipes. Spectacle assuré.

Samedi 12 mai 2018 - Entrée libre.

Salle de sports - Le May-sur-Èvre.

Contact : energiebasket@gmail.com

Tennis de Table



TENNIS DE TABLE LE MAY/JALLAIS

TOURNOI GENTLEMEN

Samedi 9 JUIN 2018

OUVERT A TOUS

Complexe sportif du May/Sur/Evre

Salle des sports N°1

Equipe de 2 Joueurs : 1 licencié + 1 non licenciés ou 2 non licenciés

Inscriptions possible par mail : emripoche@gmail.com ou sur place.

Pour tous renseignements Tél : 06.87.87.99.68



Venez Nombreux !!!

Classe 57

A noter sur vos agendas :

Les retrouvailles de la classe 57 sont fixées au Mardi 5 juin 2018 à la salle SAUDEAU « Les Audouins » à Saint-Léger-Sous-Cholet.

A 12h30 aura lieu le repas et l'après-midi sera agrémenté par des jeux variés. Une invitation sera adressée en temps voulu à tous les membres.

En cas d'oubli et pour les nouveaux arrivants, vous pouvez vous renseigner auprès de :

- Raphaël BOISSEAU - 02 41 63 84 88
- Jeanine RETAILLEAU - 02 41 63 83 85
- Bernard RIVEREAU - 02 72 77 17 30

Gym La Caravelle

La saison a démarré en septembre 2017 pour les 100 gymnastes. Les résultats de ce début de saison sont très satisfaisants avec Marie : 1^{ère}, Alyssa : 7^{ème}, Maelis : 29^{ème} au Concours Individuel Jeunesses/Ainés de Baugé en février 2018.



Les membres du bureau ont préparé le **Challenge Finale Régionale des Grands Poussins** qui a eu lieu le dimanche 15 avril 2018 au May-sur-Evre ainsi que leur traditionnel **concours amical** du 1^{er} Mai.

Le mardi 17 avril, les membres du bureau ont convié les parents à une réunion. En effet, 7 membres du bureau quittent leur poste dont certains sont importants (la présidence et la trésorerie).

Les membres du bureau ont plus que jamais besoin de renfort ! Merci d'avance.

En K Danse



En janvier, Claire Guéry a souhaité quitter la présidence de l'association, qu'elle assurait depuis deux ans. Nous tenions à la remercier pour son investissement pendant ces années.

Élodie Marchand et Géraldine Oger ont accepté de prendre la responsabilité de présidente, en co-présidence, jusqu'au mois de juin.

En juin, l'association participera aux séances de variétés avec plusieurs groupes qui danseront plusieurs chorégraphies !

Le prochain grand événement se prépare activement. Les danseuses et danseurs présenteront leur gala sur le thème de "L'amour".

Le Vendredi 29 juin, Samedi 30 Juin et le Dimanche 1^{er} juillet 2018 à l'espace Senghor.

Retenez, dès à présent, ces dates et venez nombreux les encourager ! Par ailleurs, l'association continue à proposer la location de ses costumes réalisés par nos bénévoles afin d'agréments vos spectacles, kermesses, fêtes en tout genre...

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Alice au 06 85 04 85 00 ou Stéphanie au 06 95 36 25 92, responsables de la commission « costumes » ou à vous rendre sur notre site de l'association enkdanse.free.fr

Les inscriptions auront lieu au mois de juin mais si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre des renseignements en envoyant un mail sur enkdanse49122@gmail.com

Elise et le bureau EN K'DANSE

Contact association : **Élodie Marchand - 02 41 56 35 02**

L'Énergie Volley recrute !



Nous évoluons en championnat détente mixte de l'Union d'Anjou et nous recherchons de nouveaux volleyeurs pour renforcer l'équipe. Les entraînements et match à domicile se déroulent le mercredi soir.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter **Elisabeth Froger - 02 41 63 14 38**

Tennis Énergie Le May

RÉSUMÉ CHAMPIONNAT HIVER 2017/2018



Seniors 1 Homme : Sous la houlette de son capitaine Clément DUPONT, l'équipe 1 du club, termine 1^{er} de sa poule et accède à la Pré Région pour la saison 2018-2019.

Seniors 2 Homme : après un début difficile, le Capitaine Romuald HOUDET a su remotiver ses gars et cette équipe va terminer 3^{ème} de son groupe.

Seniors 3 Homme : Encore un match, et avec une victoire au bout, cette équipe emmenée par Benoît BLANCHARD rejoindra l'équipe 2 en 2^{ème} Division départementale.

Seniors Féminine : La capitaine Séverine TERRIER motive ses partenaires pour reprendre le goût de la victoire après plusieurs matchs nuls.

+35 ans équipe 1 : Bien coaché par Freddy PROVOST cette équipe s'est baladée dans sa poule et monte en 1^{ère} Division départementale la saison 2018-2019.

+35 ans équipe 2 : A la recherche de sa première victoire, cette équipe ne peut que s'améliorer.

Jeunes : faute d'effectif, il n'y a pas eu de Championnat cette année.

Le club garde espoir de pouvoir engager une équipe des 9/11 ans la saison prochaine.

CHAMPIONNAT ÉTÉ 2018

Courant Avril et Mai, 3 équipes Seniors Homme et 1 équipe seniors Femme participeront à ce Championnat et profiteront des courts extérieurs si le temps le permet.

MANIFESTATION

Tournoi annuel FFT du **Lundi 28 Mai au Dimanche 10 Juin 2018**, nous espérons la participation d'une centaine de licenciés régionaux.

Saison 2018/2019, pour tout renseignement, contacter
Dominique CAILLEAU - 06 73 24 23 63
d.cailleau@orange.fr

La Galipette



La fin de l'année 2016 a été pour les enfants du multi-accueil l'occasion de jouer autour du thème « des couleurs » : les 9 professionnelles ont proposé aux enfants des jeux de loto, des bricolages et des décorations,..., ainsi que des menus autour des couleurs jaune, bleu, rouge, vert et orange.

L'année 2017 a commencé sur le thème de « la Gourmandise » : jeux de société avec des bonbons, peinture sur des supports en forme de glaces et friandises, fabrication de sucette en chocolat,..., sans oublier les ateliers cuisine pour la fabrication des galettes, des crêpes et des gaufres. Jusqu'aux vacances d'été, les enfants sont invités à apporter tout ce qu'ils trouvent sur le thème « des Indiens ». Nous avons commencé à décorer le multi-accueil aux couleurs des indiens : plumes, totem, attrapes-rêves,... Déguisements et maquillages sont également au programme, sans oublier des chants et un repas aux couleurs indiennes. La fabrication d'un tipi est également en projet...

Nous rappelons que la structure est ouverte de 7h30 à 18h30 pour les accueils réguliers, et de 8h45 à 17h15 pour les accueils occasionnels. Les enfants en accueil occasionnel peuvent arriver avant 8h45 et repartir après 17h15 en fonction des places disponibles.

Si vous êtes intéressés par une place « crèche » à partir de septembre 2017, n'hésitez pas à venir demander un dossier de pré-inscription au multi accueil. **La commission d'attribution des places en accueil régulier se réunira en mai.** Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'équipe au **02 41 63 87 65** ou envoyer vos questions à lagalipette.lemay@orange.fr

La P'tite Récré



ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

Jeudi 15 mars, c'est dans la bonne humeur, en danse et en musique que les assistantes maternelles et les enfants de la « p'tite récré » ont fêté le carnaval avec les résidents du foyer logement.

Un petit goûter était ensuite servi à l'ensemble des participants.

Une belle matinée haute en couleur.

Contact : hardouin.rafael@orange.fr

Énergie Handball

Petite info sur le spectacle qui s'est déroulé le samedi 10 mars 2018.

Environ 180 spectateurs ont fait le déplacement à la salle JEAN FERRAT le samedi 10 mars. Le spectacle qui a joué entre magie, humour, émotion, a ravi tout le monde. Les spectateurs venus en famille, sont sortis de la salle avec beaucoup de sourire.



Les Z'artistes qui, pour beaucoup, sont montés pour la 1^{ère} fois sur scène, pour aider le club à trouver des solutions financières, se sont éclatés. Cela s'en est ressenti sur scène. Cet événement a permis de souder les joueurs, joueuses, membres du Bureau du club et de faire parler de notre sport trop peu représenté dans le secteur choletais.

Les bénéficiaires de cette soirée pourrons palier aux frais d'arbitrage de la saison pour nos 4 équipes, ce qui est une réelle satisfaction. Nous recommencerons ce spectacle dans 2 ou 3 ans, afin de créer cet événement comme exceptionnel.

LE SPORTIF

- Les U12 débutent cette année le handball, un bon potentiel est présent.
- Les U18 continuent d'évoluer et de progresser, palier important avant de passer en seniors.
- Les Seniors Femmes sont dans leurs 2^{ème} saison et ont gagné leur 1^{er} match dimanche 18 Mars (ci joint photo). Elles progressent de match en match et démontrent beaucoup d'abnégation et ont un esprit d'équipe très fort.



- Les Seniors Hommes pointent à la 5^{ème} place de leur championnat, et réalise à ce jour, leur meilleure saison.

LES PORTES OUVERTES AURONT LIEU

- U12 / U14 : Vendredi 25 Mai et 1^{er} Juin de 18h30 à 19h30
- U18 : Mardi 22 et 29 Mai de 19h30 à 21h
- Seniors Femmes : Vendredi 25 Mai et 1^{er} juin de 19h30 à 21h
- Seniors Hommes : Jeudi 24 et 31 Mai : de 20h30 à 22h30

Projet d'ouvrir une section Loisirs la saison prochaine. L'équipe peut être mixte. **Nous recrutons, merci de vous faire connaître auprès du club si vous êtes intéressé.**

L'Assemblée Générale aura lieu le Dimanche 10 Juin 2018 à la salle Louis Tijou.

VTT Les Déraillés



Le club de VTT LES DÉRAILLÉS organise sa 5^{ème} édition des « 6 heures de VTT déraillées » le 17 juin prochain à La Jubaudière, au Bois de La Gautrèche.

C'est une course de relais sur un parcours de 5 km pendant 6 heures de 10h à 16h. L'édition 2018 recevra 350 VTTistes et accueillera de nombreuses familles sur le site.

L'entrée est gratuite et le public pourra se promener le long du circuit pour encourager ses proches.

De nombreuses surprises seront au programme cette année.

Contact : contact@lesderailles.com



Chorale Maychantant

CONCERT ÉGLISE DU MAY-SUR-ÈVRE LE 17 JUN 2017



En début de saison la chorale « Maychantant » a réalisé un concert de Noël au profit du Téléthon le samedi 16 décembre dans l'église du May-sur-Èvre. Pour ce concert nous avons invité la chorale « E Vocem » de Segré.

L'A.G. de la chorale a eu lieu le samedi 27 janvier 2018. Actuellement l'effectif de la chorale est de 45 choristes (26 femmes et 19 hommes). Au cours de cette assemblée, nous avons procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Après 8 années passées au sein de ce comité, Alain Python ne souhaite pas se représenter, nous le remercions chaleureusement pour sa disponibilité et son travail. Nous remercions également Simone Hy et Ghislaine Ganache qui ont accepté de rejoindre le C.A.

Le C.A s'est réuni le jeudi 01 février 2018 et a procédé au renouvellement du bureau.

Arlette Coirier (vice-présidente) et Jean-Paul Delrue (trésorier adjoint) ne souhaitent pas conserver leurs fonctions mais acceptent de rester membres du C.A.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Président : Edmond Chupin

Vice-président : Alain Suteau

Trésorière : M-Thérèse Jourdan

Trésorier adjoint : Bernard Tessier

Secrétaire : Daniel Maillet

Secrétaire adjointe : Dominique Libaud

Commission communication : Roselyne Dixneuf, Joëlle Morgan, Daniel Maillet

Autres membres : Arlette Coirier, Jean-Paul Delrue, Ghislaine Ganache, Simone Hy, Gérard Lacroix

PRESTATIONS PROGRAMMÉES POUR LE PREMIER SEMESTRE

- **Mardi 29 mai 2018 - 19h30** à l'Espace Culturel Léopold Sédar Senghor :

Concert commun avec les enfants de l'école primaire de la Girardièrre de Cholet.

- **Samedi 23 juin 2018** dans l'après-midi à la résidence de la Grande Fontaine : Concert de « Maychantant ».

Nous clôturerons cette journée par notre pique-nique de fin de saison.

La chorale « Maychantant » participera également aux manifestations du 11 novembre.

La chorale, dirigée par Sophie Barichard, se réunit tous les jeudis de 20h30 à 22h15 au centre Jean Ferrat. Sophie anime également l'atelier « May Familles Chantantes » le jeudi de 18h à 19h.

Si vous aimez chanter, soyez curieux. N'hésitez plus et venez nous découvrir librement pendant une ou deux séances aux heures des activités.

Vous pouvez également nous contacter :

Par téléphone au **06 72 10 63 11** ou **02 41 63 23 15**.

Par mail à l'adresse suivante : maychantant@laposte.net



Vendredi 9 février :
Soirée des associations

Vendredi 5 janvier :
Présentation des projets
du Conseil des Jeunes
lors des Vœux du Maire



Vendredi 30 mars :
Présentation des nouvelles tranches du quartier
de La Baronnerie aux constructeurs

Mairie Le May-sur-Èvre

1, rue Saint-Michel - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE
Tél. : 02 41 63 80 20 - Fax : 02 41 63 18 49
Courriel : communication@lemaysurevre.com



Composition & Impression :
iC Cholet - 02 41 46 12 55
Crédit photos : ©J.-L. Chouteau,
©Fotolia, ©Image LibraryGold
Dépôt légal n° 553
1^{er} semestre 2018.